

Image not found or type unknown



Numéro d'agent S.N.C.F.

Par **Lou duR**, le **21/12/2023 à 14:02**

Bonjour, Un agent d'escale, qui plus est se désignant comme le plus haut responsable de la gare (grande gare de Province) au moment de la saisie pour réclamation, refuse de donner son numéro d'agent. Est-ce ce normal ?

Merci

Par **Karpov11**, le **21/12/2023 à 14:18**

Bonjour,

Les agents SNCF disposent d'un numéro d'immatriculation (comme le salarié du privé dispose d'un numéro de sécurité sociale): il n'a pas, bien évidemment, à être communiqué à des tiers.

Cordialement